

# Economie+ Gabon

BUSINESS & FINANCES



**TOUTE L'ÉQUIPE  
D'ÉCONOMIE GABON+  
VOUS SOUHAITE  
DE BONNES FÊTES  
DE FIN D'ANNÉE**

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

## L'ESSENTIEL

### LASER

#### Energie : un Gabon compétitif

Le Baromètre 2012 de la compétitivité énergétique des Etats vient de rendre ses conclusions. D'où il ressort que le Gabon se classe dans le top 5 africain en la matière. Un résultat qui a valeur d'encouragement à l'heure où le pays s'est fixé l'objectif de renforcer son potentiel de production énergétique.



Lire p. 4

### LASER

#### Le National Foot passe à la vitesse pro



L'année 2012 aura été historique pour le football gabonais. Après une Coupe d'Afrique des nations dont l'organisation, conjointement avec la Guinée équatoriale, aura été saluée, la Ligue nationale de football (Linaf) a entrepris la professionnalisation du championnat national. Zoom sur les retombées attendues, notamment sur le plan économique.

Lire p. 9

### EMPLOI/FORMATION

#### Ecole nationale des eaux et forêts

L'Ecole nationale des eaux et forêts (Enef) va bénéficier d'une modernisation de ses équipements pour parfaire son enseignement des sciences du bois. Une évolution accompagnée par les experts canadiens du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale.

Lire p. 21

### ASSURANCES

#### SCG-Ré : une ambition continentale

Eclairage sur le secteur de la réassurance. Un domaine d'activités où la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré), sur le marché depuis février dernier, peut répondre aux besoins des assureurs gabonais, jusqu'alors contraints de faire appel à des réassureurs étrangers.



Lire p. 22

EXEMPLAIRE GRATUIT

## Dossier

# Les grands défis de l'économie numérique

**2013, année de l'Internet ! L'exercice à venir devrait confirmer la capacité du Gabon à étendre la Toile sur son territoire. Une réalité qui va se traduire par une densification des possibilités d'accès et des tarifs en baisse. De quoi viser l'émergence de l'économie numérique d'ici 2016.**

Lire p. 13

### SECTEUR

## BTP : le défi de la qualité

La qualité des constructions au Gabon a fait l'objet de questionnements sur leur capacité à traverser le temps. L'Agence nationale des grands travaux (ANGT) a été créée pour apporter des garanties sur ce plan. Dans ce numéro, nous donnons la parole à deux acteurs majeurs de ce secteur. Ils reviennent sur les exigences que leurs sociétés se sont imposées pour être à la hauteur de ces objectifs de qualité : Jean-



Michel Bigot, directeur commercial de Bernabé Gabon, l'un des premiers fournisseurs de matériaux, et Bernadin Mba, responsable qualité chez le géant espagnol du BTP, Acciona Infraestructuras.

Lire pp. 18/19

### PÉTROLE ET MINES

## Appels d'offres en offshore



Annoncés en octobre 2010 puis suspendus, les appels d'offres pour des licences d'exploration en offshore profond sont finalement attendus au terme du premier semestre 2013. Un retard à l'allumage consécutif à la mise en place de nouvelles règles plus attractives pour les investisseurs étrangers. Retour sur les nombreux enjeux de ce secteur clé pour l'économie gabonaise.

Lire p. 20



# EDITO

Le début de ce nouveau millénaire, au Gabon comme dans le reste du monde, a marqué un tournant dans l'accélération de l'usage des outils numériques. Et le mot d'ordre qui s'impose aujourd'hui se résume à « toujours plus vite ! ». Dans le monde professionnel, la vitesse d'exécution est un gage de professionnalisme, conviction renforcée par l'adage selon lequel « le temps, c'est de l'argent... ». Rapidité, efficacité, tels sont les maîtres mots qui ont rendu les « NTIC » (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) indispensables, au point de devenir des « TIC », tant leur dimension « nouvelle » s'estompe aujourd'hui. Pour autant, l'intelligence humaine – plus que jamais sollicitée dans ce cadre – s'est toujours nourrie du temps de la réflexion. Cette formidable accélération des processus de décision et d'action mérite en effet que l'on en mesure les conséquences, heureuses comme néfastes. Car la révolution numérique est aussi celle des pratiques de travail. Une révolution qui fera date, autant que le taylorisme et les différentes approches de rationalisation de la production le firent en leur temps. Flexibilité de l'emploi, interconnexion permanente, abrogation des frontières entre les espaces professionnel et personnel sont autant de répercussions potentielles de ce « monde 2.0 »... Mais aussi, sur un plan personnel, la possibilité d'être mieux relié à nos proches via nos téléphones mobiles ou nos réseaux sociaux, d'avoir accès à l'information, à une culture universelle. Reste donc à considérer ces nouvelles technologies pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des outils qui ne doivent poursuivre qu'un objectif : participer au développement du bien-être commun. Raison de plus pour souhaiter leur développement au Gabon.

A bientôt pour un prochain numéro.

JOHANN FREIXAS

## Sommaire



### Laser

- Compétitivité énergétique, le Gabon dans le top 5 africain p. 4
- Doing Business 2013 : le pays perd cinq places p. 5
- Le boom des eaux en bouteille p. 6
- Le National Foot passe à la vitesse pro p. 9
- Quel avenir pour le sport gabonais ? p. 9
- L'aviation d'affaires : une activité en plein boom en Afrique p. 10

### Dossier économie numérique

- Internet, enfin l'échappée belle ? p. 13
- Luc Mvoula, secrétaire général de Wifly Gabon p. 14
- Alain Kiendrebeogo, directeur de la société informatique Sahelys p. 16
- Bercky Lufwa Mayedo Ngoua, directeur commercial d'IG Telecoms p. 17

### Secteur BTP

- Jean-Michel Bigot, directeur commercial de Bernabé Gabon p. 18
- Bernadin Mba, responsable qualité chez Acciona Infraestructuras p. 19

### Pétrole et Mines

- Un nouveau code pétrolier très attendu p. 20

### Emploi/formation

- Enef : arimage à l'industrialisation de la filière bois p. 21

### Assurances

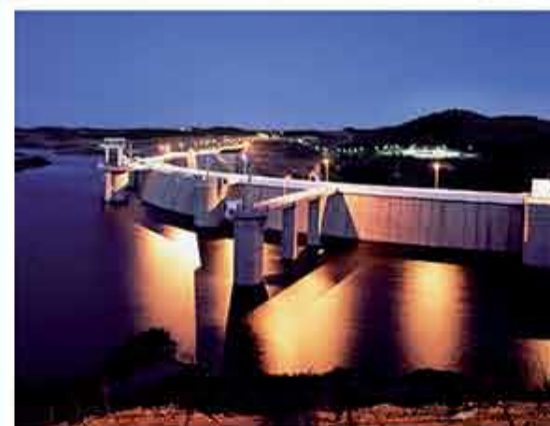
- SCG-Ré : une ambition continentale p. 22
- Aimé Mouloungui, directeur technique de Colina Gabon p. 22



Acciona a construit, dans le monde et pour le développement des pays en Afrique, un grand nombre d'**Infrastructures** (ponts, barrages, ports, routes...).

#### Notre pari : LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Notre souci pour le développement durable, nous a emmené, avec notre division « **Energie** », à être les premiers au monde dans le développement des parcs éoliens et dans l'installation de parcs solaires et centrales hydroélectriques. Notre division « **Eau** » est leader en traitement, épuration et dessalement d'eaux.



Boulevard Bord de mer – Immeuble le Diamant 2<sup>ème</sup> étage  
 Libreville (Gabon) B.P 2255  
 Tél: 241-721335/36  
 www.acciona-infraestructuras.es



www.airfrance.ga  
**Air France relie le Gabon à plus de 990 destinations dans le monde entier**

\* avec KLM et notre réseau SkyTeam

Retrouvez-nous sur  
[www.economie-gabon.com](http://www.economie-gabon.com)



**RÉDACTION**  
 Rédacteur en chef : Johann Freixas  
 +241 07 97 02 55 - jfreixas@economie-gabon.com  
 Secrétaire général de la rédaction :  
 Didier Bras  
 Directeur artistique : Jean-Noël Dubois  
 Maquette : Charles Sibert  
 Webmaster : Prune Pont-Benoit  
 Ont participé à ce numéro :  
 Johann Freixas, Stevie Mounombou, Hope Pounah

**GESTION ET ADMINISTRATION**  
 Directeur de la publication :  
 Stevie Mounombou  
 Assistante administrative et commerciale :  
 Rebecca Ntsame - Tél : 44 11 62  
 rntsame@economie-gabon.com  
 Co-gérant :  
 Philippe Chandezon - pchandezon@yahoo.fr  
 Régie internationale :  
 MOBILITY MEDIA AGENCY : +33 6 83 14 43 08

**INFORMATIONS LÉGALES**  
 MOBILITY MEDIA AFRICA - Sarl au capital de 20.000.000 FCFA - RCM N°2010B09428 - Numéro statistique : 071619 R -  
 Siège social : immeuble BIOP BP 4562 Libreville Gabon - Éditeur de : ECONOMIE GABON + - Réception de déclaration de  
 constitution d'un organe de presse : N°0165/MCPEN/SG/DCOM du 3 Juin 2010 - Site Internet : www.economie-gabon.com  
 Impression : Multipress Gabon, BP 3875 - Libreville - Tirage : 10 000 exemplaires.

ENERGIE ET MINES



# Compétitivité énergétique : le Gabon dans le top 5 africain

**Engagé dans un important programme de renforcement de ses capacités énergétiques, le Gabon a vu ses efforts salués par le « Baromètre 2012 de la compétitivité énergétique des Etats ». De bon augure, à l'heure où d'autres projets visant à renforcer ce potentiel sont en cours de réalisation.**

Le Gabon est récompensé pour ses efforts déployés dans le renforcement de sa puissance énergétique, à en croire une étude de l'Institut Choiseul et du cabinet KPMG\*. En effet, le pays se classe au cinquième rang des pays africains en matière de compétitivité énergétique, selon ce classement publié le 26 novembre. Première étude du genre, celle-ci a évalué la compétitivité et la performance des politiques publiques de 146 Etats dans le monde. Si le Gabon s'octroie la 5<sup>e</sup> place africaine derrière l'Angola (1<sup>er</sup>), il arrive cependant devant l'Afrique du Sud (7<sup>e</sup>), par exemple, dans le classement mondial de la compétitivité énergétique des Etats. Il s'agit de l'unique étude indépendante dans le monde qui mesure et analyse la compétitivité et la performance des politiques énergétiques des Etats. Elle a été établie à partir des données officielles issues des principales bases statistiques internationales (Banque mondiale, Agence internationale de l'énergie, OCDE, etc.) A chaque Etat correspond une note allant de 0 à 100, les notes les plus élevées correspondant aux Etats les plus performants sur le plan énergétique. Chaque note est composée de plus d'une douzaine de séries de données statistiques spécifiques regroupées en trois sous-indicateurs. Ces derniers permettent, pour chacun des Etats examinés, de prendre en compte la qualité du mix énergétique, celle de l'accès à l'électricité et la comptabilité entre politique énergétique et impératifs environnementaux. « Le baromètre mondial de la compétitivité énergétique devrait être un outil d'aide à

la décision sur les résultats des politiques énergétiques », affirment les auteurs du rapport. Ainsi, d'aucuns estiment que la place du Gabon dans le peloton de tête en Afrique résulte de la politique énergétique mise en œuvre par le gouvernement.

**Anticiper, pour répondre à des besoins énergétiques croissants**  
Pour soutenir l'ambition nationale d'industrialisation, le chef de l'Etat gabonais s'est fixé l'objectif de porter la capacité de production énergétique du pays à plus de 1200 MW en 2020, contre 350 MW actuellement. Cet objectif sera atteint grâce à des investissements considérables dans la production gazière, hydroélectrique et la promotion des énergies renouvelables. Le but est de supprimer progressivement la production de l'électricité à partir de l'énergie fossile et d'atteindre les objectifs fixés par les autorités gabonaises. Afin de couvrir les besoins croissants du pays et d'assurer l'électrification de l'ensemble du territoire, le gouvernement envisage d'ériger six nouveaux barrages, dont trois sont déjà en construction, notamment celui de l'Impératrice, sur la rivière Ngounié (sud), qui produira 42 MW pour un coût de 133 millions de dollars. Ce barrage vise à approvisionner les mines de niobium de Mabounié, de manganèse de Ndjolé, les usines de transformation de bois de la province du Moyen-Ogooué et les villes de Mouila et Mandji dans la province de la Ngounié. Il renforcera aussi l'approvisionnement de Libreville et de la Zone économique spéciale (ZES) de Nkok. Le barrage Fé 2 sur la rivière Okano, dans



le nord du Gabon, aura une capacité de 36 MW pour un investissement de 105 millions de dollars. Sa production alimentera la province du Wolem-Ntem (Nord), Ndjolé (centre) et renforcera le réseau de Libreville. Le barrage du Grand Poubara, dans le sud-est, le plus important projet énergétique du Gabon, devrait produire à terme de 240 MW, soit près de la production énergétique nationale estimée 350 MW.

\* L'Institut Choiseul pour la politique internationale et la géoéconomie est un centre de recherche indépendant dédié à l'analyse des grandes questions stratégiques internationales. Quant au cabinet KPMG, il est le premier groupe français de services pluridisciplinaires (audit, expertise comptable, conseil, juridique et fiscal).



STEVIE MOUNOMBOU

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

# Doing Business 2013 : le pays perd cinq places

Comme chaque année la Banque mondiale et la Société financière internationale (IFI) ont publié le rapport Doing Business 2013 intitulé « Des réglementations intelligentes pour les petites et moyennes entreprises ». Ce rapport, qui recense « près de 2 000 réformes de la réglementation des affaires mises en œuvre dans 180 économies », évalue les réglementations affectant les entreprises locales dans 185 pays et classe les pays selon dix domaines de la réglementation des affaires : création d'entreprise, octroi de permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, obtention de prêts, protection des investisseurs, paiement des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et règlement de l'insolvabilité. D'une manière générale, c'est donc la facilité à réaliser des affaires qui est évaluée, la première place indiquant le plus haut niveau de facilité. Un classement élevé sur l'indice de facilité de faire des affaires signale un environnement réglementaire propice aux opérations commerciales. L'indice correspond à la moyenne des classements sur les dix indices étudiés. Singapour, la Région administrative spéciale de Hongkong (Chine) et la Nouvelle-Zélande constituent le trio de tête de ce classement, tandis que le Congo, le Tchad

**La facilité à réaliser des affaires aurait-elle du plomb dans l'aile au Gabon ? Le pays a en effet régressé de cinq places dans le rapport Doing Business 2013 publié en octobre dernier. Il n'y occupe en effet que le 170e rang sur 185 pays concernés par cette étude. Décryptage.**



et la République centrafricaine, trois pays d'Afrique centrale, sont les derniers de la classe. Classé 165<sup>e</sup> en 2012, le Gabon a donc perdu cinq places pour se situer au 170<sup>e</sup> rang dans ce classement 2013. Dans cette hiérarchie, l'île Maurice, qui occupait le 23<sup>e</sup> rang en 2012, est reléguée à la 19<sup>e</sup> place, tandis que l'Afrique du Sud, qui était 35<sup>e</sup>, a reculé et se place à la 39<sup>e</sup> place. La Tunisie est 50<sup>e</sup> et le Rwanda, qui était 45<sup>e</sup>, occupe cette année la 52<sup>e</sup> position. En Afrique subsaharienne, le trio de tête est constitué de l'île Maurice (1<sup>er</sup>), l'Afrique du Sud (2<sup>e</sup>) et le Rwanda (3<sup>e</sup>) tandis que le Gabon se place en 34<sup>e</sup> position, juste derrière la Mauritanie (33<sup>e</sup>) et devant l'Angola (35<sup>e</sup>). Pour exemple, le Ghana est 5<sup>e</sup>, l'Ouganda est 9<sup>e</sup>, le Cap-Vert est 11<sup>e</sup>, l'Ethiopie 13<sup>e</sup>, le Mali 23<sup>e</sup>, le Burkina Faso 24<sup>e</sup>, le Togo 25<sup>e</sup>, le Burundi 28<sup>e</sup>.

**Des procédures administratives bien trop lourdes**  
Dans la sous-région d'Afrique centrale, concernant la « facilité de faire des affaires », le Gabon se classe au 3<sup>e</sup> rang, derrière le Cameroun (1<sup>er</sup>), la Guinée équatoriale (2<sup>e</sup>) et devant le Congo-Brazzaville (4<sup>e</sup>), le Tchad (5<sup>e</sup>) et la RCA (6<sup>e</sup>). Il est donc plus facile de faire des affaires en Guinée équatoriale qu'au Gabon. Dans les rubriques spécifiques du rapport, le Gabon n'a enregistré aucun changement concernant la « création d'entreprise » et l'« exécution des contrats ». Le pays a engrangé des points concernant le « raccordement à l'électricité » (+3) et le « règlement de l'insolvabilité » (+2), tandis qu'il en perd dans toutes les autres : « octroi de permis de construire » (-12), « transfert de propriété » (-35), « obtention de prêts » (-7), « protection des investisseurs » (-3), « paiement des impôts » (-7), « commerce transfrontalier » (-1). Le rapport indique en outre qu'il y a neuf procédures pour créer une entreprise au Gabon, contre huit

**TOYOTA**  
LA QUALITÉ SUPÉRIEURE



Tous les véhicules que nous proposons répondent aux conditions d'utilisation du Gabon. Nos approvisionnements constants en pièces d'origine et nos techniciens qualifiés assureront l'entretien de vos véhicules. Faites l'expérience de la véritable qualité TOYOTA en allant chez votre concessionnaire agréé.



GARANTIE  
**3 ANS**  
OU 100 000 KM

**TOYOTA GABON**

BP 31 LIBREVILLE - T : (241) 07 08 26 04 / 07 14 01 37 / 06 22 05 69 - email : toyota.gabon@groupesogafric.com - www.toyotagabon.com

**VÉHICULE ADAPTÉ + DISTRIBUTEUR AGRÉÉ = VOTRE TRANQUILLITÉ**

TOYOTA GABON est représenté à Port-Gentil par Gesparc

\* TROIS ANS ou 100 000 km, le premier atteint, pour tout véhicule entretenu par TOYOTA GABON.

Nous construisons l'avenir  
SOGAFRIC

en moyenne en Afrique sub-saharienne et cinq dans les pays de l'OCDE, pour un délai de 58 jours contre 34 pour la même région et douze dans l'OCDE.

Il faut 243 jours au Gabon pour obtenir l'autorisation de construire, contre 196 jours en moyenne en Afrique sub-saharienne. Et pour qu'une entreprise y enregistre ses titres de propriétés, il faut 7 procédures et 104 jours, contre respectivement 6 procédures et 65 jours en Afrique sub-saharienne. Toutefois, ce rapport ne mesure pas tous les aspects de l'environnement des affaires qui pourraient intéresser les entrepreneurs et les investisseurs. A titre d'exemple, il ne mesure pas la sécurité, la stabilité macroéconomique, la corruption, le niveau de compétences de la main-d'œuvre ou encore la solidité du système financier d'une économie. Toutefois, le rang du Gabon indique qu'il y a du travail à faire pour tendre vers les modèles émergents.

#### Un document qui revendique son objectivité

Lancé en 2002, le projet Doing Business analyse les petites et moyennes entreprises au niveau national et mesure la réglementation s'appliquant à celles-ci tout au long de leur cycle de vie. En collectant et en analysant des données quantitatives détaillées pour comparer les cadres réglementaires applicables aux entreprises du monde entier au fil du temps, Doing Business encourage la concurrence entre les économies pour la mise en place d'une réglementation des affaires efficace. Doing Business propose également des points de comparaison mesurables pour réformer et offre une source documentaire pour les universitaires, les journalistes, chercheurs du secteur privé et d'autres personnes s'intéressant au climat des affaires dans les économies du monde entier. Le premier rapport Doing Business, publié en 2003, portait sur cinq ensembles d'indicateurs dans 133 pays. Le projet a bénéficié des avis d'autorités publiques, d'universitaires, de praticiens et d'observateurs. Le but initial reste de fournir une base objective pour comprendre et améliorer l'environnement réglementaire des affaires partout dans le monde.

HOPE MPOUNAH

#### La corruption perdure

En dépit de ses efforts incessants dans la lutte contre la corruption, le Gabon peine à endiguer ce phénomène qui pénalise l'économie tout entière. En effet, le Gabon occupe la 102<sup>e</sup> position des pays les plus corrompus du monde sur 174, avec un score de 35 sur 100, selon l'indice de perception de la corruption (IPC) publié le 5 décembre par l'ONG Transparency International. En 2012, le Gabon s'était classé 100<sup>e</sup> ex-æquo avec le Bénin, le Burkina, Djibouti, l'Indonésie, Madagascar, le Malawi, le Mexique, Sao Tome & Príncipe, le Surinam et la Tanzanie. Malgré la nouvelle méthodologie de détermination de ce classement qui ne permet pas encore une comparaison directe avec les éditions antérieures, le Gabon demeure dans la zone rouge des pays où la corruption est l'obstacle majeur au développement intégral et durable. Ce que corrobore une indication faite par la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLC-ELI), en mars dernier, selon laquelle le pays perd chaque année entre 25 et 50 milliards de francs CFA au titre des détournements, dessous de table, flux illicites des capitaux, etc. Dans la sous-région d'Afrique centrale, le Gabon est toutefois en meilleure position que le Tchad (165<sup>e</sup> avec un score de 19), la Guinée Equatoriale (163<sup>e</sup> avec un score de 20), mais aussi le Cameroun, le Centrafrique, le Congo Brazzaville, tous 144<sup>e</sup> ex-æquo avec un score de 26 points.

H. M.

# Le boom des eaux en bouteille



**Avec les déficiences dans l'adduction d'eau potable et la pression démographique, le marché des eaux en bouteille a explosé ces dernières années en Afrique. Le Gabon n'échappe pas à cette règle et, riche de son hydrographie exceptionnelle, le pays multiplie la valorisation d'eaux locales pour le marché domestique.**

La tendance est observée partout dans le monde : de plus en plus de consommateurs se tournent vers les eaux en bouteille pour répondre à une partie ou à l'intégralité de leurs besoins individuels quotidiens. La consommation mondiale annuelle moyenne d'eaux en bouteille s'élève à 15 litres par personne (soit une progression constante depuis trente ans).

Au sein de l'industrie de l'alimentation et des boissons, le secteur des eaux en bouteille est le plus dynamique : la consommation dans le monde augmente, en moyenne, de 12% par an, en dépit du prix élevé de l'eau en bouteille par rapport à l'eau du robinet. Les habitants d'Europe, qui sont les principaux consommateurs, absorbent près de la moitié des eaux en bouteille du monde, soit une moyenne de 85 litres par personne et par an (marché en stagnation). Les marchés les plus prometteurs sont l'Asie (notamment le Japon) et la zone Pacifique, où l'augmentation annuelle atteint +15%.

En Europe occidentale, avec une moyenne de 107 litres par personne et par an, les plus grands consommateurs d'eaux en bouteille sont les Italiens. Aux Etats-Unis, 57% des Américains boivent régulièrement de l'eau en bouteille, la croissance des parts de marché y est de 12,2%. En Afrique le marché est prometteur, et des pays comme le Gabon affichent une augmentation de la demande d'au moins 10% par an depuis plus de cinq ans, alors que l'Afrique du Sud connaît une croissance moyenne de 38% par an sur les huit dernières années. De nombreuses marques internationales tentent de s'implanter, mais se trouvent confrontées à la faiblesse du pouvoir d'achat des populations pour ces produits fabriqués à l'étranger dont le coût d'importation est trop élevé. Sur ce point, le constat est clair pour tous les opérateurs : vendre dans un pays de l'eau produite ailleurs ne fait plus recette. En France, le marché des eaux régionales progresse de 6% par an, deux fois plus que celui des eaux nationales. Et pour l'Afrique, c'est vraisemblablement ce modèle qui va percer.

#### Vitale, la nouvelle venue sur le marché

Le 15 juin 2012, le Gabon a accueilli une nouvelle marque d'eau en bouteille, Vitale, eau de source produite par la Société des brasseries du Gabon (Sobraga), sous licence de la Société des boissons de Léconi (Soboleco), qui produit la célèbre eau minérale naturelle Andza dans les hauts plateaux du sud-est du pays. L'arrivée de cette seconde marque d'eau en bouteille puisée et conditionnée sur le territoire national traduit une forte demande sur le marché. Cette demande est vraisemblablement justifiée par les conditions de développement de Libreville et des différents centres urbains : une démographie qui explose et des infrastructures d'adduction d'eau potable toujours insuffisantes. Nous sommes donc face à une demande qui évolue de manière quantitative, mais aussi qualitative.

Les prestations de la Société d'eau et d'énergie du Gabon (SEEG) ne sont en effet pas optimales, avec des coupures régulières dans l'approvisionnement du réseau, des baisses de pression, et parfois la présence de sédiments dans l'eau après les coupures. D'un autre côté, les eaux en sachets jetables proposées dans toutes les boutiques qui maillent le territoire national ne semblent pas soumises à des contrôles poussés et présentent des failles de traçabilité. Ces conditionnements, s'ils présentent un coût attractif (environ 50 FCFA pour 50 cl), ne fournissent en revanche aucune information sur le lieu et les conditions de production.

#### Eau minérale ou de source ?

Sur le plan de la qualité, il faut bien préciser que toutes les eaux en bouteille ne se valent pas, mais ne se comparent pas non plus. En effet, les eaux dites « minérales » ne répondent pas aux mêmes caractéristiques que les eaux dites « de source ». Ces appellations sont contrôlées et répondent à des conditions de captage et des propriétés spécifiques selon les réglementations en vigueur. L'eau minérale naturelle et l'eau de source sont toutes deux des eaux provenant de gisements souterrains bénéficiant d'une protection géologique naturelle. Aucune de ces deux catégories d'eau ne peut être traitée par des additifs

chimiques, ce qui les différencie de l'eau du robinet. L'eau minérale naturelle est définie par sa pureté originelle et a pour obligation d'avoir une composition minérale stable, garantie tout au long de l'année. Elle peut présenter des minéralités particulières (richesse en calcium, magnésium, bicarbonates) qui lui confèrent des propriétés bénéfiques. L'eau de source en revanche, n'a pas l'obligation de garantir une composition minérale stable. Enfin, sous une même marque, des eaux de sources sont parfois regroupées et présentent des minéralités variables, là où les eaux minérales naturelles sont issues d'une source unique et proposent donc toute l'année la même eau.

#### Des enjeux de prix et d'approvisionnement

Au Gabon, l'eau « Andza » est une eau minérale naturelle puisée dans les eaux des plateaux Batéké au sud-est du pays. Son filtrage à travers les différentes couches minérales s'est fait sur de très longues années, lui conférant une stabilité et une richesse en minéraux qui lui valent son appellation d'eau « minérale ». On la dit « naturelle » car sans additifs et préservée de la pollution humaine. L'eau Vitale en revanche, est une eau de source. Elle est puisée à plus de 180 mètres de profondeur sur un site du quartier Alenakiri (commune d'Owendo), dans une nappe phréatique dont la qualité a été approuvée, validée par les autorités gabonaises après avoir été soumise à une batterie de tests scientifiques par des laboratoires français. L'arrivée de cette nouvelle marque d'eau en bouteille au Gabon répond enfin à une problématique pratique essentielle. L'eau Andza étant produite dans le sud-est du pays, les difficultés d'approvisionnement de la capitale (qui concentre près de 50% de la population nationale) entraînaient parfois des pénuries. En exploitant la richesse hydrographique du pays, des sources potables ont été identifiées à Libreville, permettant un conditionnement sur place et un approvisionnement constant du marché avec une eau de qualité à un prix abordable. C'est là tout le défi du moment pour le secteur des eaux en bouteille : valoriser les sources locales pour maintenir des prix et des approvisionnements stables.

**gagne un taxi**  
et deviens ton propre patron!



Jusqu'au 31 janvier 2013

**Envoie par sms airtel au 6262 ou appelle le 6262**

Recharge et consomme à partir de 500 F par jour, cumule des points et par tirage au sort, gagne de nombreux lots ! Pour connaître le nombre de points cumulés durant le jeu, envoie par SMS P au 6262.

Période	Minimum de points à atteindre	Lots à gagner
Chaque jour	1 point	200 000 F CFA (4 gagnants)
1er mois	100 points	1 taxi (1 gagnant)**
Fin du jeu	200 points	1 taxi-bus (1 gagnant)**

1point ↔ 500 F CFA

**airtel**

# OPERATION CANAL EVOLUTION

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### MESSAGE IMPORTANT A TOUS LES ABONNES LES CHAINES CANAL+/CANALSAT

**CANAL+ AFRIQUE ANNONCE LE LANCEMENT DE L'OPERATION CANAL EVOLUTION VISANT A MODERNISER ET A RENOUVELER SON PARC DE DECODEURS ET DE CARTES.**

Après la mise en place d'un nouveau satellite en avril 2012, l'arrivée de nouvelles chaînes et le lancement de nouvelles offres en juillet 2012, CANAL+ AFRIQUE démontre à nouveau sa volonté d'être à la pointe de la technologie tout en garantissant un service optimisé à travers CANAL EVOLUTION.

L'opération CANAL EVOLUTION concerne les abonnés n'étant pas munis d'un décodeur S10, S11 ou d'une BOX CANAL+, et/ou d'une carte dont le numéro commence par 136 ou 140.



Les abonnés déjà équipés de l'un des décodeurs et de l'une des cartes ci-dessus n'ont pas à changer de matériel. Pour continuer à profiter de leurs programmes en toute tranquillité, CANAL+ AFRIQUE donne rendez-vous à ses abonnés dès aujourd'hui dans les points de vente rattachés à l'opération CANAL EVOLUTION qui proposent le nouveau matériel.

En étant équipés d'un décodeur nouvelle génération, l'opération CANAL EVOLUTION offre aux abonnés :

#### + D'INFORMATIONS EN DIRECT

Chaque abonné recevra les actualités relatives à son abonnement en temps réel sur sa TV.

#### + DE DESIGN

Les décodeurs sont plus petits et plus légers.

#### + DE SIMPLICITE

Les mises à jour de décodeur se font en 1 clic!

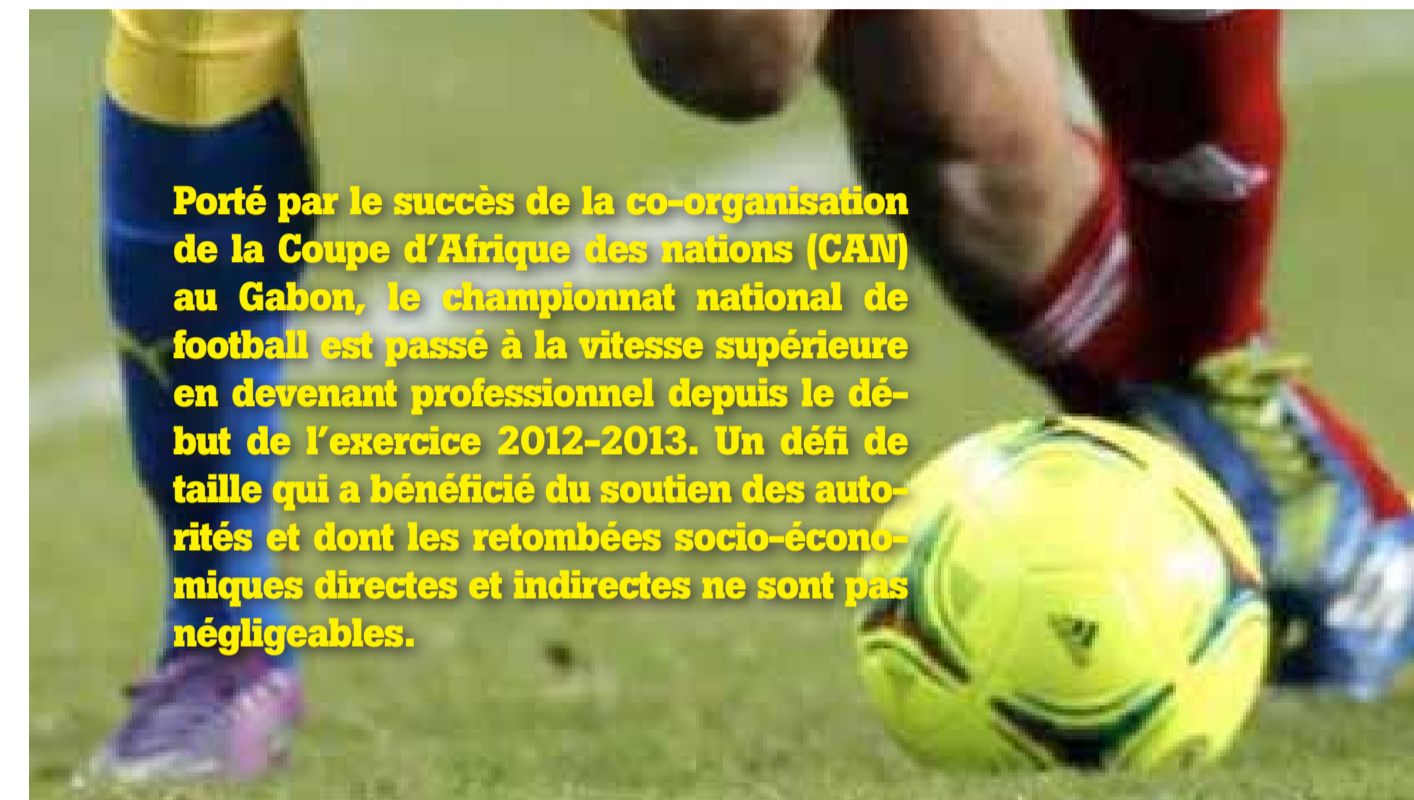
Pour connaître la liste des points de vente rattachés à CANAL EVOLUTION et obtenir plus d'infos sur l'opération :

- Consultez les notices explicatives disponibles sur le site internet [www.canalplus-afrique.com](http://www.canalplus-afrique.com)
- Contactez le Service Clients CANAL+/CANALSAT au 01 79 13 15 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).
- Rendez-vous chez votre distributeur CANAL+ agréé.
- Regardez le module d'information diffusé sur la chaîne VOIR+ (canal 9).

**CANAL+ CANALSAT**

# Le National Foot passe à la vitesse pro

**Porté par le succès de la co-organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) au Gabon, le championnat national de football est passé à la vitesse supérieure en devenant professionnel depuis le début de l'exercice 2012-2013. Un défi de taille qui a bénéficié du soutien des autorités et dont les retombées socio-économiques directes et indirectes ne sont pas négligeables.**



2012 est résolument l'année du football pour le Gabon. Après une CAN co-organisée avec succès avec la Guinée équatoriale voisine, la Ligue nationale de football (Linaf) a entrepris la professionnalisation du championnat national, dont la première saison se déroule en grande pompe sur l'étendue du territoire national depuis la mi-octobre. Un défi de taille puisqu'il s'agit en fait de faire émerger un nouveau secteur d'activité à part entière, avec les créations d'emplois et la génération de valeur ajoutée que cela implique. Il s'agit également de rentabiliser les acquis de la CAN 2012, c'est-à-dire les infrastructures (stades, salles d'entraînement, etc.), mais aussi l'émulation nationale et internationale générée par cette grand-messe du football africain.

Si le lancement du championnat professionnel est tombé à point nommé, quelques mois après la CAN 2012, cette action demeure le fruit d'un projet monté de longue date par la Linaf, à qui n'a pas échappé la montée en puissance du football africain ces dernières années, sans doute poussée, également, par les prouesses des joueurs africains dans les clubs les plus renommés d'Europe. La médiatisation, parfois outrancière, de la vie des clubs et de celle des joueurs, rapporte aussi des sommes colossales en Europe, berceau du sport-roi.

#### A terme, un objectif d'autofinancement

Pour lancer le championnat national professionnel, la Linaf a obtenu un financement de l'Etat gabonais de l'ordre de 10 milliards de francs CFA. Il ne s'agit pas là d'une « subvention », mais bien d'un financement pour le lancement du championnat, qui doit à court terme générer des fonds suffisants pour son fonctionnement. C'est là tout l'enjeu de la professionnalisation de cette activité : passer d'une activité « récréative » survivant grâce aux subventions de l'Etat et

de différents mécènes, à une activité génératrice de revenus et créatrice de plus-value. « La Linaf s'est engagée à mettre en œuvre une série d'actions qui permettront de minimiser le soutien de l'Etat. En réalité, la Linaf ne dispose pas de cette enveloppe budgétaire [10 milliards FCFA] car elle doit, elle-même, se la créer, l'Etat ne venant qu'en compensation au cas où ces démarches ne couvriraient pas l'ensemble du budget de l'année », déclarait récemment le président de la Linaf, Joël Birinda, dans une interview accordée au quotidien *L'Union*. Le championnat national doit donc dès cette année générer des fonds, notamment grâce aux droits de diffusion télévisée, à la publicité, mais aussi au sponsoring et à la vente de tickets d'entrée dans les stades. Car comme inscrit dans ses statuts fondateurs, la Linaf « possède et gère tous les droits commerciaux relatifs au championnat national de première division ».

#### Une mise en lumière des provinces du pays

Mais la professionnalisation du championnat national pourrait avoir des retombées socio-économiques bien plus grandes que le seul autofinancement de son fonctionnement. En effet, avec la professionnalisation, c'est le statut de tous les acteurs du championnat national qui sera modifié. A commencer par les 14 clubs de première division qui seront désormais gérés comme des entreprises, avec notamment des contraintes d'efficacité financière et de rentabilité. Les joueurs vont également bénéficier d'un statut professionnel et percevoir désormais un salaire mensuel fixe d'un minimum de 400 000 FCFA, soit plus de deux fois et demi le revenu minimum national. Avec 350 joueurs évoluant en première division, ce sont 350 emplois qui sont en quelque sorte créés. Et avec eux, ce sont tous les acteurs des coulisses du football (arbitres, soigneurs, commissaires aux matchs, staff technique, etc.) qui vont voir

leur statut évoluer progressivement. Une autre dimension non négligeable, c'est la promotion du développement de l'intérieur du pays, qui peine encore à suivre le pas de la capitale. Les 14 clubs de première division étant disséminés sur l'étendue du territoire national, les ressources dont vont bé-

néficier les acteurs de ces clubs seront autant de fonds injectés dans l'économie de ces provinces.

#### Des têtes d'affiche pour renforcer l'attractivité du championnat

Enfin, la création du championnat professionnel au Gabon prend le relais de la CAN 2012 en termes de médiatisation et de promotion du pays. En parvenant à attirer quelques noms du football régional, comme le Gabonais Daniel Cousin, capitaine de la sélection nationale et ancien attaquant de Hull City, en Angleterre, ou encore le Camerounais Bill Tchato, qui a notamment évolué dans les championnats français et allemand, le championnat national fait le pari de l'attractivité. En parallèle, on peut également relever des initiatives comme celle de la star camerounaise du ballon rond, Samuel Eto'o, de créer un centre de formation au cœur du quartier le plus peuplé de la capitale. En fidélisant le regard de la communauté internationale sur la destination « Gabon », le championnat professionnel offre au pays une double vitrine : celle d'un pays de football où les grands clubs internationaux pourront venir recruter leurs futures stars, mais aussi celle d'un pays capable de mettre sur pied un championnat professionnel crédible, loin de la bagédie des fédérations qui font souvent la mauvaise presse du football africain.

JOHANN FREIXAS

## Quel avenir pour le sport gabonais ?

**Cette question, qui intéresse tous ceux qui suivent les sportifs arborant les couleurs du pays, est au cœur de l'ouvrage de Jean-Paul Tchibinda, à paraître d'ici la fin de l'année.**

Après une CAN organisée avec succès et un championnat national professionnel lancé en grande pompe, le football gabonais a devant lui un tremplin inédit et inespéré pour se hisser au rang des grandes nations continentales. C'est dans ce contexte que sera publié dès cette fin d'année un ouvrage de référence pour le football gabonais, et plus largement le milieu du sport au Gabon\*. Plus qu'un simple bilan, cet ouvrage se veut une analyse poussée et détaillée des étapes qui ont mené à l'organisation de cette compétition sur le territoire gabonais (en co-organisation avec la Guinée équatoriale voisine), le déroulement de la compétition, ainsi que l'héritage en termes d'infrastructures, d'économie et d'image. Mais surtout, dans sa troisième partie, l'auteur apporte une série de recommandations essentielles pour la gestion et de ce patrimoine matériel (infrastructures, équipements, etc.) et immatériel (image,

engouement, etc.). Des recommandations qui vont de la gestion des infrastructures à la mise sur pied d'une véritable économie sportive au Gabon, offrant ainsi une vision stratégique pour pérenniser un environnement sportif sain, attractif et performant. Ancien international gabonais et ancien 1<sup>er</sup> vice-président de la Fédération gabonaise de football chargé des finances, du marketing et des équipes nationales, Jean-Paul Tchibinda a été chef de projet « compétition » au sein du comité d'organisation de la CAN 2012. Né en 1957 à Mayumba, détenteur d'un doctorat en organisation des transports à l'université d'Aix-Marseille, il a occupé plusieurs postes à responsabilité dans les services postaux gabonais. Il est aujourd'hui directeur adjoint de la Caisse d'épargne postale du Gabon.

\* Nos trois héritages, ou pourquoi les sportifs gabonais devraient se réveiller, de Jean-Paul Tchibinda.

## TRANSPORT AERIEN

# L'aviation d'affaires : une activité en plein boom en Afrique



**Vols retardés ou annulés, longues files d'attente dans les aéroports, localités mal ou non desservies... L'aviation commerciale en Afrique demeure encore assujettie à plusieurs entraves. Pour passer outre ces contingences, l'aviation d'affaires a pris le pas pour répondre au perpétuel besoin de mobilité des cadres, dirigeants et chefs d'entreprises et des hommes d'affaires. Décryptage d'une activité en pleine croissance sur le continent.**

Si l'aviation civile de lignes régulières s'est largement développée ces dernières années en Afrique, elle souffre encore de nombreuses limites comme les retards ou les annulations de vols, le non-respect des horaires de vols, les longues files d'attente dans les aéroports, l'insuffisance des vols intra-africains, etc. Autant d'éléments qui limitent la mobilité des usagers sur un continent en pleine effervescence économique. Ces contingences inhérentes aux transports réguliers ont engendré l'émergence d'une activité de vols à la demande en jet privé. C'est l'aviation d'affaires, qui répond au besoin de mobilité des cadres et dirigeants et chefs d'entreprises et des hommes d'affaires, d'autant plus qu'elle offre également la possibilité d'accéder aux localités mal ou non desservies. L'aviation d'affaires offre également d'autres avantages indéniables car elle permet d'adapter le moyen de transport au client qui peut, entre autres, avoir le choix des aéroports, privatiser la cabine de l'avion et exiger la qualité du service à bord, mobiliser l'appareil, décider du type d'appareil le mieux adapté, opter ou non pour des escales, etc. Au niveau de la sécurité des vols, l'aviation d'affaires a les mêmes obligations que l'aviation commerciale. Sur les vols de plusieurs heures, le confort d'un avion privatif diminue la fatigue et augmente l'efficacité.

Souvent perçue à tort comme un objet de luxe, l'aviation d'affaires représente surtout un formidable outil de productivité pour son principal utilisateur, l'entreprise. Elle peut être une source d'économies multiples et devient souvent une composante à part entière du fonctionnement de l'entreprise. 92% des cinquante sociétés les plus rentables pour leurs actionnaires (classement Fortune 500) utilisent les avions d'affaires. Vu les perspectives de ventes du nombre

de jets sur le continent, « l'Afrique est un marché émergent promis à un avenir certain », affirme Robert Habjanic, le directeur des ventes chez le constructeur d'avions Bombardier Business Aircraft. « Pour les vingt ans prochaines années, nous faisons des pronostics de 810 jets d'affaires vendus en Afrique », a-t-il poursuivi. Une vision soutenue par l'Association africaine d'aviation d'affaires (ABFAA, African Business Aviation association). Créée en mai 2012 par les principaux acteurs de cette activité pour soutenir leurs intérêts et promouvoir les avantages de l'aviation d'affaires, elle compte 20 pays membres, dont le Gabon.

Président fondateur de cette association, Tarek Ragheb, estime que « l'Afrique exige une industrie aéronautique d'affaires bien développée pour soutenir les économies émergentes du continent et booster son potentiel d'affaires ». Selon l'ABFAA, le nombre de jets d'affaires sur le continent est compris entre 400 et 600, appartenant essentiellement aux riches investisseurs, aux gouvernements, aux sociétés et compagnies d'aviation d'affaires. Par ailleurs, la plus grande croissance de l'aviation d'affaires est enregistrée dans les pays où il y a une abondance d'activités extractives. Si l'Afrique du Sud demeure le leader ce marché en pleine croissance, de par la compétitivité de ses prix, d'autres pays commencent aussi à tirer leur épingle du jeu. Au Nigeria par exemple, le plus grand producteur de pétrole du continent, le marché d'aviation d'affaires a prospéré de manière impressionnante. « Sur les dix-huit mois derniers, nos vols ont enregistré une croissance de 200% », a indiqué Segun Demuren, directeur général et fondateur d'Evergreen Apple Nigeria, spécialisé la fourniture de services d'avions privés. En Afrique centrale, le Gabon apparaît comme l'un des pionniers de l'aviation

d'affaires sur le continent. Le pays a compris très tôt l'intérêt de cette activité, motivé certainement son positionnement géographique sur l'équateur, équidistant de la pointe sud-africaine et de l'Europe. Il offre ainsi la possibilité de rallier directement une destination sans passer par un hub en Afrique ou en Europe, selon la destination. Créée en 2005 à Libreville, Afrijet Business Service est l'un des principaux acteurs de l'aviation d'affaires en Afrique centrale, mais aussi à l'échelle du continent, avec près de 30 000 heures de vols en huit ans d'activité. Avec sa flotte aérienne composée de Falcon 50 et Falcon 900, la compagnie veut « dupliquer le modèle de réussite du Gabon sur le continent », assure Marc Gaffajoli, administrateur général d'Afrijet. Grâce à leur rayon d'action de 6 000 kilomètres, ces appareils peuvent desservir tout le continent africain, mais aussi l'Europe, l'Amérique, le Moyen-Orient et l'Asie. « Un Falcon 900 peut très bien vous déposer à Oyem en matinée et dans l'après-midi, vous amener à destination de Dubai, par exemple », indique Marc Gaffajoli. A côté des avantages traditionnels de l'aviation d'affaires, la compagnie offre certains services prestigieux comme la Jet Card déclinée en « Silver », « Gold », « Platinum ». Ces différentes solutions représentent des crédits d'heures de vols.

« Pour les besoins de simplicité de nos clients, nous mettons à leur disposition cette solution. En cas de besoin, où que vous soyez dans le monde, le détenteur d'une Jet Card nous appelle et dans les 24 à 36 heures qui suivent, voire moins dans la plupart des cas, nous mettons à sa disposition soit un avion Afrijet, soit un avion d'un autre opérateur dont nous lui garantissons, parce que nous l'avons audité, les mêmes standards de sécurité et de service d'Afrijet, à minima », explique l'administrateur général d'Afrijet. « Après

chaque utilisation, nous déduisons juste les heures de vol sur la carte. Encore une fois, il s'agit de simplifier la vie des clients qui doivent se concentrer uniquement sur leur business ; et non sur des contingences matérielles comme le transport avec des retards de vols, des longues files d'attente dans les aéroports, des vols annulés, etc. », a-t-il poursuivi. Avec l'émergence de clients africains qui souhaitent acheter leur propre jet, Afrijet offre des prestations de gestion d'appareil pour le compte des tiers, très répandue en Europe mais qui voit à peine le jour sur le continent.

« Lorsque vous êtes un utilisateur chevronné de l'avion d'affaires et que vous avez les moyens de vous en acheter un, nous pouvons vous aider à le choisir, de par notre expertise et le mettre en opération en fournissant des pilotes expérimentés, du personnel de cabine, les autorisations de survol et d'atterrissage, en assurant la maintenance de l'appareil, en payant les taxes relatives à cette activité, en assurant la recharge en fioul dans n'importe quelle ville du monde, sans oublier les assurances, etc. Nous pouvons également commercialiser ces avions lorsqu'ils ne sont pas utilisés par leurs propriétaires, s'ils le souhaitent, et leur reverser des redevances définies à l'avance », a détaillé Monsieur Gaffajoli. Par ailleurs, cette prestation implique de s'assurer de la conformité de l'appareil aux standards internationaux car « plus votre appareil est conforme aux normes internationales, plus il de la valeur. Ce qui est très important en cas de transaction », conclut Marc Gaffajoli. Selon les analystes, le développement de l'aviation d'affaires peut servir de levier pour les transports aériens réguliers par la création de nouveaux trajets. Un bon filon pour les vols commerciaux vu les marges de croissance de l'aviation d'affaires sur le continent.

STEVIE MOUNOUBOU

AFRIJET



Raczkham |



Dans le monde entier, les services sur-mesure des Jets Cards :

- de 20 à 100 heures de vol, utilisables sur 12 à 24 mois,
- des tarifs préférentiels,
- une garantie de disponibilité d'aéronef.

Donner une autre valeur au temps

(241) 04 18 18 51 / 07 77 36 66 - contact@afrijet.com - afrijet.com



www.igtelecom.net

**SES**  
your satellite company

**HUGHES**. Connect to the future®

Fourniture d'accès  
Internet, radio, TV, VOIP  
par satellite

Couverture totale de l'Afrique Francophone

Facile à installer

Tarif accessible au grand public

Le monde  
à votre portée

# Internet

## Enfin l'échappée belle?

**Mauvais élève du secteur des télécommunications, le segment Internet tente de refaire son retard sur le mobile. Mais avec un taux de pénétration d'à peine 2% chaque année, la marche est encore longue pour ce secteur dont les coûts d'accès et les infrastructures sous-exploitées demeurent le principal talon d'Achille.**

**S**ecteur clé de l'économie gabonaise, l'industrie des télécommunications du Gabon a pris un virage déterminant à l'aube du second millénaire lorsque les autorités politiques gabonaises ont démocratisé ce marché en octroyant trois licences mobiles (1999) et en privatisant Gabon Telecom, en 2007, quand Maroc Telecom y a acquis une participation majoritaire. Depuis, le secteur connaît une progression fulgurante. Le marché gabonais des télécommunications est centré sur les opérateurs « interconnectés » qui assurent des offres de service qualifiées de globales. Les marchés opérateur (voix fixe et mobile) et distributeur sont les marchés les plus développés aujourd'hui. Ils conservent néanmoins un potentiel de développement important. A contrario, le segment de l'Internet peine à atteindre sa vitesse de croisière, même si nombre d'observateurs s'accordent sur l'énorme potentiel de ce marché. Si le pays ne comptait que 5 000 abonnés Internet en 2000, une décennie plus tard ce

parc est estimé à plus 55 000, soit 5% de la population. Si Gabon Telecom, l'opérateur historique, a longtemps été le principal acteur sur ce segment, l'arrivée de nouveaux fournisseurs, avec la démocratisation du secteur des télécommunications, a considérablement changé la donne.

**Des offres d'accès en baisse**  
Selon l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), une dizaine de fournisseurs d'accès Internet wifi-wimax et satellite développe une activité essentiellement axée sur le service informatique et la relation

commerciale. Les plus importants sont IG Telecom (ex-Internet Gabon), Solsi, Wifly Gabon, TLDC et iPi9 Gabon. Ces fournisseurs traditionnels cohabitent avec l'ensemble des opérateurs de téléphonie qui proposent des offres GPRS d'accès à Internet via son mobile ou via une clef USB connectée à son ordinateur. Si l'accès à Internet n'a pas connu, du moins à l'heure actuelle, le même succès que le mobile, c'est certainement à cause des coûts d'accès qui ont longtemps été prohibitifs. Heureusement, la tendance s'est quelque peu inversée ces dernières années. L'exemple le plus significatif vient certainement de l'opérateur Gabon Telecom, qui a conclu en août dernier un accord avec l'Arcep sur la baisse des offres Internet de 25 à 30%. Ainsi, l'offre à 256 Ko a baissé de 30%, passant de 20 000 à 15 000 francs CFA par mois, alors que l'offre à 512 Ko a chuté de 25%, de 29 500 à 20 000 francs CFA par mois. Le débit de 1 Mo a également baissé de 25%, chutant de 45 000 à 29 500 francs CFA par mois.





**Vers une densification du réseau**  
Un nivellement vers le bas des coûts d'accès que l'Arcep souhaite voir étendre chez d'autres fournisseurs d'accès à Internet, mais également chez les opérateurs de téléphonie mobile, à l'instar

d'Airtel Gabon où le coût du mégaoctet est passé ainsi de 150 à 100 francs CFA, avec la possibilité de se connecter en continu à moins de 10 000 francs CFA par mois. A cela s'ajoute l'arrivée imminente de la technologie « 3G », qui permettra de

faciliter l'accès à Internet, multiplier les débits de connexion, offrir de nombreux services innovants, le tout à des prix très compétitifs. Par ailleurs, le Gabon, connecté à la fibre optique SAT 3 monopolisée par Gabon Telecom, n'offre pas un meilleur réseau Internet à ses abonnés en raison d'un réseau de distribution assez vétuste et mal adapté. C'est dans ce cadre que l'entreprise s'est lancée dans un ambitieux plan de développement. Notamment le taux de couverture (90%) qui résultera de la densification du réseau à travers l'installation de 120 nouvelles antennes relais sur l'étendue du territoire national. L'opérateur prévoit également un renforcement de son offre ADSL à l'intérieur du pays. En effet, disponible jusque-là à Libreville, Franceville, Oyem, Tchibanga, Gamba et Moanda, cette offre Internet sera étendue dans les chefs-lieux de l'Ogooué-Ivindo et de l'Ogooué-Lolo, précisément à Makokou et à Koula-Moutou.

**2013, année déterminante pour l'économie numérique gabonaise**  
Par ailleurs, améliorer la connectivité au Gabon demeure une préoccupation essentielle pour le gouvernement. En effet, les autorités se sont engagées dès 2010 à parvenir à une réduction significative des coûts d'accès à Internet, dans le cadre de leur objectif d'atteindre l'émergence de l'économie numérique d'ici 2016. Un projet dont la pertinence sera évaluée dès 2013, décrétée « année de l'Internet au Gabon », avec la mise en exploitation du câble Africa Coast to Europe (ACE), un câble sous-marin à fibre optique censé booster les capacités africaines. Ce dernier devrait permettre de multiplier par trois la connectivité internationale du Gabon en la faisant passer en moyenne de 1,2 à 4,9 Gbits/s. De beaux lendemains en perspective pour Internet et, partant, pour le secteur des télécommunications qui représente aujourd'hui un levier crédible de croissance de l'économie gabonaise.

**Luc Mvoula, secrétaire général de Wifly Gabon**

# « D'importantes baisses de prix ont déjà eu lieu »

**Avec le raccordement du pays au câble ACE et le grand projet de connexion de l'ensemble du Gabon à cette nouvelle infrastructure, le pays pose de solides bases pour l'émergence d'une véritable économie numérique. Le marché s'est déjà fait l'écho de ses grands projets en baissant ses tarifs et en améliorant ses performances. Le secrétaire général de Wifly Gabon, Luc Mvoula, revient sur l'état actuel du secteur et les innovations initiées par sa société pour répondre à cette nouvelle dynamique.**



**Pouvez-vous nous présenter votre société et les principales étapes de son développement sur le marché gabonais jusqu'à la place qu'elle occupe aujourd'hui ?**  
Boost Africa est une société de droit gabonais qui, via sa marque, Wifly, a ouvert son réseau à Libreville en mars 2009 avant de se déployer en avril 2010 sur Port-Gentil. L'année 2010 a vu aussi Wifly ouvrir ses réseaux à Brazzaville et Pointe-Noire, fidèle à sa stratégie de déploiement sous-

régional. Notre approche du marché est basée sur un Internet stable et de qualité à destination des entreprises. Aujourd'hui, au Gabon comme au Congo, nous sommes le partenaire privilégié de la très grande majorité des grandes et moyennes entreprises. Fort de ce succès, nous avons tout au long de l'année 2012 apporté des améliorations fondamentales à notre réseau afin d'être en mesure d'apporter la performance à

tion et de la communication) favorisent en cela la montée en compétence de nos équipes. Ces investissements vont nous permettre tout au long de l'année 2013 d'animer le marché avec des offres à valeur ajoutée et des offres « sur mesure » qui accéléreront la démocratisation de l'Internet au Gabon. Nos partenaires institutionnels et corporate ne seront pas en reste et profiteront eux aussi des nombreuses fonctionnalités nouvelles que nous offre ce réseau de dernière génération. De plus, nous comptons démultiplier les nouveaux services développés par la filiale Wifly Congo et faire fleurir courant 2013 un réseau de hotspots wifi publics dans les principaux lieux de rencontre librevillois et port-gentillais.

**Les opérateurs du secteur ont baissé leurs tarifs de manière significative ces dernières années. Selon vous, qu'est-ce qui a entraîné cette chute des tarifs, surtout pour les connexions domestiques ?**  
Le premier facteur de cette baisse est l'arrivée de la fibre optique sous-marine au Gabon qui a déclenché une première baisse des prix des capacités internationales fournies par les opérateurs satellite. Le second facteur a été la décision de cer-



tains fournisseurs d'accès Internet d'anticiper un deuxième train de baisse des prix de capacité internationale avec l'offre effective des capacités sur fibre optique, et donc de prendre l'initiative d'une baisse substantielle des tarifs, surtout sur les connexions domestiques. Les tarifs au Gabon se sont déjà bien rapprochés des tarifs pratiqués sous d'autres cieux africains.

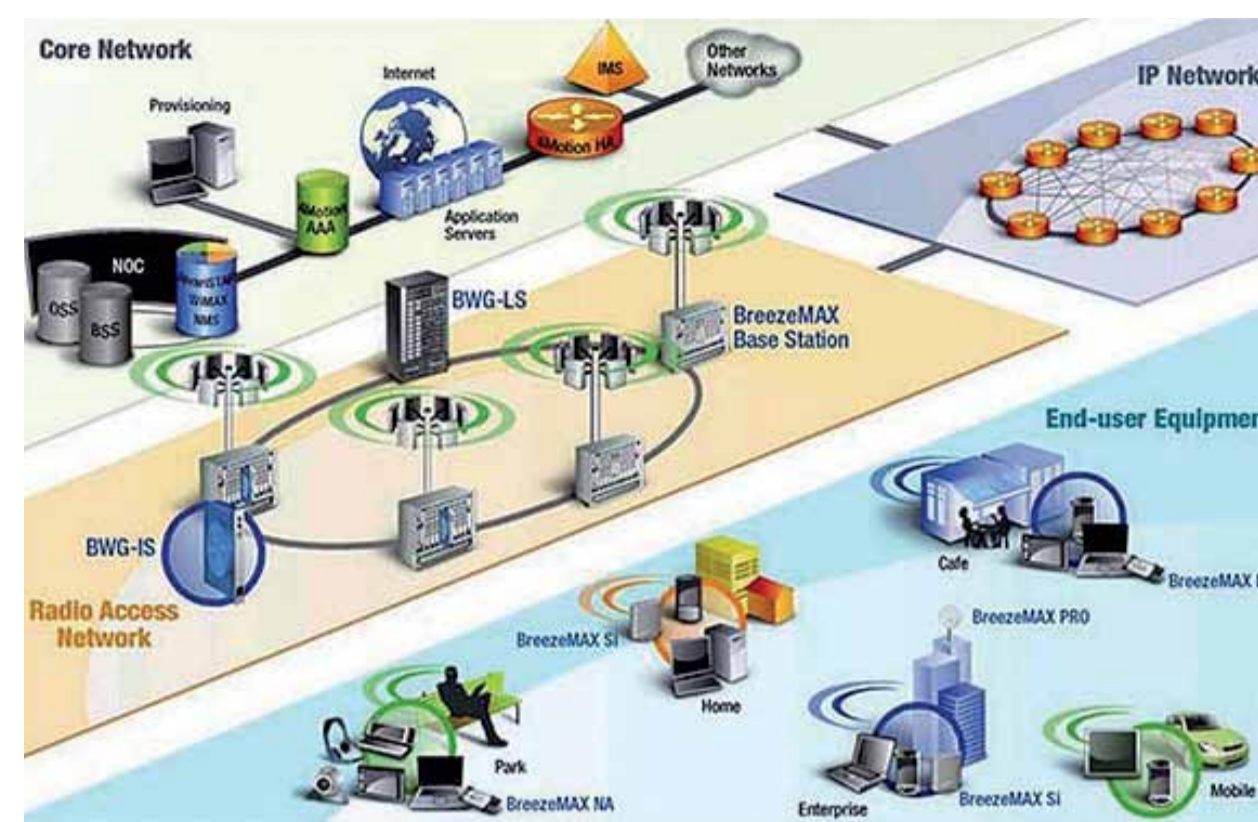
**A quelles évolutions de l'offre et de la demande doit-on s'attendre avec les chantiers en cours de déploiement de la fibre optique sur Libreville et à l'intérieur du pays ?**

Le véritable enjeu du Gabon numérique réside effectivement dans le développement des infrastructures. Aujourd'hui si Libreville est plutôt bien desservie, et dans une moindre mesure Port-Gentil, les provinces restent à développer. Les installations hertziennes de transport de capacité sont vétustes et saturées rendant difficile le transport depuis Libreville des capacités câble (SAT3/ACE). Le déploiement d'un backbone numérique desservant l'ensemble des neuf provinces marquera une accélération forte de l'accessibilité à la Toile mondiale. Du point de vue utilisateur final, ces infrastructures permettront une hausse des capacités proposées, et donc un panel de service autrement plus large. L'accessibilité à de larges bandes passantes est pour nombre d'entreprises internationales un élément déterminant quant à leur choix d'implantation.

Attention néanmoins, le projet de backbone numérique est lourd et complexe. Dans l'attente de sa mise en fonction, le satellite reste le moyen d'acheminement de capacité le plus stable. Malheureusement les prix de la capacité satellitaire sont beaucoup plus chers (la denrée est rare) que ceux proposés par les câbles.

**Quelles sont les raisons du coût encore élevé de l'Internet domestique au Gabon ?**

Il faut ici relativiser. D'importantes baisses de prix ont déjà eu lieu. Cela ne veut pas dire que le processus ne se



poursuivra pas au gré des développements d'infrastructures, mais le marché gabonais est encore aujourd'hui plus proche d'une économie de sortie de pénurie (qui génère structurellement des coûts élevés) que d'une économie d'abondance. Prenons l'exemple du Sénégal où les tarifs sont extrêmement bas. Ce phénomène s'explique par des infrastructures de transport très développées, par une accessibilité impartiale aux capacités de SAT3 et par une

démographie plus importante qu'au Gabon. N'oublions pas que l'accès à Internet, s'il peut se faire via un téléphone portable pour une petite partie des applications, reste plus confortable et fonctionnel via un ordinateur. Or nous tenons là un axe de développement majeur au Gabon. Une incitation fiscale forte sur les importations de matériel informatique, de réseau et de modem (les box) serait un facteur d'accélération certain des TIC au Gabon.



Entretien avec Alain Kiendrebeogo, directeur de la société Sahelys

# « Les seules limites sont celles de notre imagination et de notre audace »

*Pouvez-vous nous présenter votre société, vos activités et la nature de vos principales interventions auprès des entreprises ou des administrations ?*

Sahelys est une société de services et d'ingénierie informatique créée depuis 2006. Nos effectifs comprennent huit collaborateurs permanents et des consultants de très haut niveau spécialisés dans divers domaines informatiques. Nos services sont essentiellement l'archivage et la gestion électronique de documents ; le développement de logiciels ; l'administration système et réseau ; les services à valeur ajoutés ; la formation. Nous avons initié également des projets de portails web dans le domaine de l'immobilier et de l'éducation.

*Comment a évolué ce secteur d'activités depuis les cinq dernières années ?*

Le secteur du Net est dynamique. Il connaît une croissance soutenue et régulière, avec une contribution très importante à l'économie mondiale. Au Gabon, il y a eu une évolution considérable ces cinq dernières années, même si l'on est encore loin d'avoir atteint le niveau des pays occidentaux.

**Le secteur de l'Internet connaît une croissance rapide au Gabon : les infrastructures s'améliorent, les fournisseurs se multiplient et les coûts baissent. Pour Alain Kiendrebeogo, directeur de la société informatique Sahelys, les perspectives d'avenir sont très prometteuses dans ce secteur.**

Cette croissance est perceptible à plusieurs niveaux. D'abord du point de vue de l'offre d'accès à Internet. Le nombre de fournisseurs d'accès a été pratiquement multiplié par deux en cinq ans et les coûts d'accès ont connu une baisse significative de plus de 50%. Les usages ont également évolué : des sites d'e-commerce, d'informations en ligne sont apparus, tandis que la publicité en ligne tend à se développer.

*Y a-t-il des freins à l'essor de ce secteur ?*

Le modèle économique qui sous-tend l'usage d'Internet est basé sur deux principaux axes : la publicité en ligne et l'achat de biens et de services en ligne. L'essor

de la « Net-économie » est quelque peu freiné par plusieurs facteurs. Pour ce qui concerne la publicité, les entreprises gabonaises communiquent encore trop peu sur Internet. Quant à l'achat de biens et de services, c'est le problème des moyens de paiement qui se pose principalement. Très peu de gens disposent d'une Carte visa ou de tout autre moyen de paiement en ligne. Il y a également la peur de se faire escroquer.

*Sur le segment entreprise, quelles sont, selon vous, les nouvelles possibilités de connectivité qui pourront bientôt être offertes aux opérateurs, et quelles seront leurs retombées ?*



Nous attendons la mise en service du câble sous-marin ACE qui va certainement améliorer les possibilités de connexion à Internet. Il y a également des projets en cours pour le maillage du territoire national avec la fibre optique. Nous espérons également un meilleur jeu de la concurrence entre fournisseurs d'accès à Internet au profit des clients. L'amélioration de la connectivité va probablement booster la productivité des entreprises en simplifiant les problèmes d'interconnexion et en réduisant les coûts de communication. Conjuguée avec des mesures incitatives des pouvoirs publics, nous pouvons espérer la naissance de PME gabonaises innovantes afin de tirer un meilleur parti d'une économie dynamique, sans frontière, qui recèle encore de grandes réserves de croissance. Dans ce secteur, les seules limites résident dans les frontières de notre imagination et de notre audace.

**CABLAGE VOIX, DONNEES ET IMAGE (VDI)**  
**FIBRE OPTIQUE**  
**INTERCONNEXION DES RESEAUX**  
**BLR**  
**TELEPHONIE**  
**ONDULEUR**  
**GENIE-CIVIL**

**ETUDE, INSTALLATION ET MAINTENANCE**



**01 76 65 20 / 01 76 65 21**

**infracom@igtelecom.net**

**infracom**  
 INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION

**www.infracom241.com**

IG TELECOMS, PIONNIER DE L'INTERNET AU GABON

# « Offrir des services basés sur les technologies les plus innovantes »

**Premier fournisseur d'accès internet au Gabon, IG Telecoms reste leader en matière de connexion satellitaire. Avec le développement des fibres optiques internationales censées démocratiser l'accès au web en Afrique, le segment satellitaire du secteur Internet prend également les devants en proposant désormais des solutions trois-en-un comprenant l'accès Internet, la télévision numérique et le téléphone. Rencontre avec le directeur commercial d'IG Telecoms, Bercky Lufwa Mayedo Ngoua.**

*Pouvez-vous nous présenter votre société, opérateur historique de l'Internet au Gabon, et les principales étapes de son développement ?*

IG Telecom est une société anonyme employant aujourd'hui 40 personnes réparties sur deux agences : Libreville et Port Gentil. Plus de 500 sites VSAT déployés au Gabon, mais aussi dans la sous-région (Congo, RCA...). La société existe depuis 1996 et a développé depuis lors une expertise prouvée en technologies VSAT, en étroite coopération avec les leaders mondiaux du secteur (Hughes, iDirect Technologies, SES, Intelsat, Cisco, Google). IG Telecom est membre actif du Forum mondial des opérateurs VSAT (Global Vsat Forum, GVF). Certifié ISO 9001 V 2008 depuis 2010, IG Telecom est aujourd'hui le leader du marché de

la transmission de données par satellite dans la sous-région et reste le seul fournisseur d'accès local offrant une solution de raccordement au réseau internet totalement indépendant.

*Le secteur a beaucoup évolué ces dernières années. Comment vous positionnez-vous sur le marché gabonais des fournisseurs d'accès internet ?*

Devant la multiplication des fibres optiques internationales dans la région (ACE,

WACS, GLO, SAT3) qui va entraîner la baisse des tarifs d'accès à Internet, IG Telecom se donne les moyens de proposer des services innovants tels que le tripleNet, en cours de déploiement. Grâce à ce produit,

IG Telecom va pouvoir fournir, pour la première fois dans toute l'Afrique francophone, un accès Internet par satellite en plus de l'accès au bouquet francophone canal Satellite et au service VOIP. Ce service constitue une solution simple et peu



chère de service universel pour offrir aux populations rurales l'accès à la radio/TV publique en plus du réseau Internet et de la voix sur IP.

*L'économie numérique figure en bonne place des projets de société du gouvernement gabonais. Concrètement, quelles sont les perspectives de ce secteur ? Quelles activités ont d'ores et déjà bénéficié au Gabon des progrès des capacités numériques ?*

De par le nombre des projets en cours de déploiement, il serait prématuré de prétendre évaluer ou apprécier les efforts du gouvernement gabonais dans ce secteur. Toutefois, notre implication aux côtés de l'Aninf dans le cadre de projets tels que la CAN 2012, le RAG, e-Education permettant aujourd'hui au Gabon d'envisager avec sérénité la mise en œuvre d'un fichier d'état civil électronique, ou encore l'appropriation par nos élèves des TICs.

*Quelles sont vos perspectives d'évolution et de développement pour les années à venir ?*

Accroître nos parts de marchés dans la sous-région et continuer à offrir des services basés sur les technologies les plus innovantes.

**Amarok - Conçu pour faire face aux conditions les plus extrêmes !**



Garantie constructeur  
 3 ans ou 100 000 km \*

**La vie est pleine de challenges. Etes-vous prêts à les relever ?**

Nouvelles motorisations 2.0 TDI 140 ch et 2.0 BiTDI 180 ch - 4Motion enclenchable ou permanent



Das Auto.

**GABON SPRINT**  
 Auto

Concessionnaire Volkswagen - Z.I. Oloumi (face au lycée) / Email : contact@gr-gsa.com Tél : 01 72 25 14 / 15 / 16

Entretien avec Jean-Michel Bigot,  
directeur commercial de Bernabé Gabon

# BTP : le défi de la qualité



Stades, routes, échangeurs, barrages, l'heure est aux grands chantiers d'infrastructures au Gabon. Mais comment garantir la qualité des ouvrages dans le BTP ? Pour le savoir, nous avons rencontré un des premiers fournisseurs de matériaux au Gabon, Bernabé, dont le directeur commercial, Jean-Michel Bigot, nous a donné des explications sur la « chaîne » de la qualité dans ce secteur.

Pouvez-vous nous présenter Bernabé Gabon, son histoire au Gabon, ses implantations régionales ?

Créée en 1950 sous l'impulsion du groupe français Descours et Cabaud, la société Bernabé Frères, depuis Alger, décide d'implanter des agences dans les principaux territoires de l'Afrique équatoriale et de l'Afrique occidentale françaises (AEF et AOF). Les sociétés Bernabé Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon et Sénégal seront finalement rachetées et administrées en janvier 2003 par le groupe Yeshi. Fondé à Abidjan en 1979, le groupe Yeshi, spécialisé dans le négoce et l'industrie, compte à son actif des établissements de distribution comme les Galeries Peyrissac. En janvier 2011, le groupe Yeshi décide de rouvrir Bernabé Congo avec une première agence à Pointe-Noire.

Avec cinquante et un ans d'existence, Bernabé Gabon est spécialisé dans le commerce et la distribution des produits de quincaillerie, matériels industriels, produits métallurgiques et matériaux de constructions. La largeur de plan de stock, la qualité de nos produits ainsi que l'efficacité de notre force de vente font de notre société un partenaire privilégié de tous les projets immobiliers, industriels et forestiers. Depuis début 2012, sur Libreville, un nouveau point de vente - Technibat - vient seconder Bernabé, et sur lequel nous concentrons

aujourd'hui toute la partie matériaux de construction.

Aujourd'hui, de nombreuses voix s'élèvent pour critiquer la qualité de certains ouvrages de bâtiments, infrastructures ou travaux publics au Gabon. La qualité des matériaux utilisés est également montrée du doigt. Quelle est l'origine de ce problème selon vous ?

Je ne veux pas polémiquer sur la qualité de ce qui a été fait, mais plutôt vous donner des pistes sur ce qui, selon moi, pourrait faire monter en puissance la qualité de la construction au Gabon. Pour commencer je vais juste faire un petit rappel sur les différents acteurs de notre filière. Nous avons le maître d'ouvrage (particulier, société civile, promoteur, Etat, collectivité), le maître d'œuvre (architectes, ingénieurs, bureaux d'études techniques), les entrepreneurs (entreprise titulaire du lot, sous-traitant), les fournisseurs (négociant, GSB, importateur, industriel local), et l'organisme de contrôle (Apav, Veritas, Socotec, etc.). Tous ces acteurs doivent se sentir concernés et responsables de la réussite du projet et ils doivent s'assurer que les différents acteurs respectent bien les règles de la construction.

Le maître d'ouvrage doit faire appel à un maître d'œuvre qui doit attester de sa compétence de maître d'œuvre (di-

plômé de la profession). L'entrepreneur doit prouver que lui ou son sous-traitant a dans ses équipes des professionnels formés sur chaque corps d'état du lot dont il est titulaire. Le fournisseur doit approvisionner des produits respectant des règles de construction très contraignantes telles que les normes européennes, américaines ou japonaises. Pour finir l'organisme de contrôle est là pour garantir que toutes ces règles de base soient respectées en réalisant des contrôles à tous les niveaux. La qualité des matériaux de construction est donc déterminante pour la qualité finale, surtout dans un environnement climatique comme celui du Gabon qui entraîne une détérioration plus rapide des édifices et infrastructures.

Quels sont les réseaux d'approvisionnement en matériaux de Bernabé Gabon ? Quels gages de qualité ont vos clients sur les matériaux qu'ils achètent ?

Bernabé s'impose depuis toujours dans les filières d'approvisionnement de produits aux normes CE. Nos clients sont des professionnels qui attendent de nous ce niveau d'exigence dans la sélection de nos fournisseurs. Lorsque le maître d'œuvre fait le choix de Bernabé, il nous engage dans la qualité de sa réalisation. Nous estimons que notre métier nous impose un devoir de conseil et nous pouvons fournir les fiches techniques et les

guides de pose des produits que nous tenons en stock.

Pouvez-vous nous parler plus en détails de votre nouvelle enseigne, Technibat ? Quelles sont ses spécialités ?

Technibat est une enseigne du Groupe Yeshi déjà présente en côte d'Ivoire. Le groupe souhaite mettre en place cette enseigne sur le même site que Bernabé car les gammes de produit sont complémentaires. Vous connaissez Bernabé pour son Parc à Fer, pour sa quincaillerie et ses machines industrielles, mais nous étions moins reconnus sur les matériaux de construction. Pour pallier ce manque, nous mettons en place notre enseigne Technibat, reconnue en Afrique centrale, sur quatre grandes familles, à savoir le gros œuvre et la couverture ; l'isolation et le cloisonnement ; l'électricité et la plomberie ; les cuisines et sanitaires.

La force de cette enseigne, c'est bien sûr la qualité de ces produits, mais surtout les professionnels qui accompagnent le client dans son projet. Pour conclure, la philosophie de l'enseigne c'est d'avoir des produits de qualité vendus par des spécialistes de chaque corps d'état pour satisfaire nos clients professionnels et particuliers, et leur permettre de réaliser des projets conformes aux règles d'ouvrages.

Avec la multiplication des chantiers de développement au Gabon et la mise en place d'une Autorité de contrôle des grands travaux (ANGT), quelles sont vos perspectives de développement pour les années à venir ?

Après une année 2011 exceptionnelle avec l'événement de la CAN, de nombreux secteurs d'activités ont subi un ralentissement de l'activité économique sur le premier semestre 2012. Nous observons un début de reprise depuis juillet, notamment dans le secteur du bâtiment. Notre clientèle représente 90% de professionnels. Elle est constituée en majorité par les secteurs du BTP et du bois.

Pour 2013, nous devons porter nos efforts sur Technibat afin de le positionner comme spécialiste des matériaux de construction. Nous avons pour objectif d'augmenter les gammes de produits « tous corps d'état » afin de répondre aux besoins de notre clientèle BTP. De nouvelles gammes comme les cuisines et sanitaires doivent nous permettre d'attirer une nouvelle clientèle. Nous avons également en projet 2013 un nouveau bâtiment qui nous permettra d'augmenter notre surface de vente en quincaillerie et matériels industriels, ainsi que de moderniser la structure de nos services administratifs, comptables et commerciaux. Bernabé et Technibat ont pour objectif commun d'avoir une présence forte sur leurs marchés. Les investissements matériels et personnels vont nous permettre de consolider notre développement et de conforter notre positionnement.



Bernadin Mba, responsable qualité chez Acciona Infraestructuras

## « Il faut vérifier la qualité des matériaux »



De nombreux ouvrages présentent des signes de délabrement inquiétants au Gabon, mais l'arrivée de l'Agence nationale des grands travaux (ANGT) devrait permettre de privilégier les constructions durables. Bernadin Mba, responsable qualité chez le géant espagnol du BTP, Acciona Infraestructuras, revient sur quelques règles essentielles à respecter.

En quoi consiste votre poste de responsable qualité au sein d'une entreprise comme Acciona Infraestructuras ?

Dans le cadre de la réalisation de tous ses travaux de construction, la société Acciona Infraestructuras considère la qualité comme un objectif fondamental pour le développement de ses activités. C'est pour cette raison qu'elle a mis en place un Plan d'assurance qualité (PAQ), qui est appliqué avec le Cahier de spécification technique (CST) du marché concerné.

Mon poste de responsable qualité au sein d'Acciona consiste donc à veiller au respect des exigences de ces deux dispositifs, notamment à vérifier par des essais la qualité et la conformité des fournitures, des produits fabriqués, et de la mise en œuvre ; effectuer les essais nécessaires aux procé-

dures de réception ; participer aux vérifications altimétriques et géométriques nécessaires ; ou encore transmettre à la mission de contrôle les levées altimétriques et les différentes fiches de réception.

A quoi est due la rapidité de délabrement de certaines routes et certains bâtiments au Gabon ?

C'est une conséquence du non-respect des procédures qualité qui permettent, à terme, d'aboutir à un travail durable. Par exemple, certains critères sont fondamentaux pour aboutir à une route durable. Il faut d'abord utiliser des matériaux respectant les exigences du CSP, assurer le contrôle des compacités des différentes couches de la chaussée sur chaque profil, contrôler également les déflexions des différentes couches.

L'eau étant le premier ennemi de la route, l'assainissement de la chaussée doit être en conformité avec les réalités du terrain, il ne s'agit pas de faire du copié-collé avec ce que l'on voit ailleurs. Car très souvent, nos ouvrages d'art, en particulier au niveau des buses et dalots, sont sous-dimensionnés. On observe également une absence de caniveaux tout au long des routes sur des endroits où cela est nécessaire.

Dans le cas de la construction de bâtiments, il est également important de veiller à la qualité du ciment utilisé. En effet, lors d'essais en laboratoire, on a remarqué que les classes commerciales du ciment indiqué sur les sacs sont souvent très largement au-dessous de la réalité, et cela peut être à l'origine des faibles résistances du béton. Un prélève-

ment régulier du béton en vue de contrôler sa résistance doit donc être effectué. Les aciers, également, doivent être contrôlés pour vérifier leurs conformités au CSP. L'absence ou le non-respect de tous ces paramètres sont à l'origine du délabrement de certaines routes et certains bâtiments au Gabon.

Pouvez-vous nous parler de vos dernières réalisations au Gabon, et des garanties de qualité que vous avez mises en œuvre sur ces chantiers ?

Nous pouvons évoquer les tronçons routiers Lambaréné-Mamiengue et Mamiengue-Fougamou. Les garanties de qualité mises en œuvre ont été énumérées dans le PAQ et le CSP en collaboration avec la mission de contrôle AEPO, et le contrôle qualité a été effectué par le Laboratoire du bâtiment et des travaux publics du Gabon (LBTPG). Nous avons donc procédé à une série d'essais, notamment sur les sols, sur la qualité des granulats chaque jour de fabrication, le contrôle de la résistance du béton fabriqué, la vérification de chaque conteneur de bitume reçu, le contrôle journalier de la fabrication des enrobés produits, le contrôle de la compacité et des déflexions sur toutes les couches chaque 20 mètres, le contrôle des pentes des buses et dalots, le contrôle de l'exécution des ouvrages d'art, ou encore les vérifications altimétriques et géométriques.

Le passage d'une couche à une autre est soumis à un point de levé d'arrêt et subordonné à l'acceptation de la mission de contrôle. Toutes ces démarches permettent d'avoir un travail de qualité et une chaussée durable. Les résultats bénéfiques de ces démarches en amont sont aujourd'hui palpables, notamment sur le premier tronçon Lambaréné-Mamiengue, qui date de près de dix ans et ne présente jusqu'à aujourd'hui aucun signe de dégradation.

# BICP

BUREAU INTERNATIONAL  
DE CONSEIL & DE PROMOTION

IMMOBILIER

PROMOTIONS

CONSEIL

EXPERTISE



IMMEUBLE BICP - BORD DE MER

1474 AV. G. POMPIDOU - BP 4562 LIBREVILLE

TÉL. : 73 18 80 - 73 17 55 - 05 31 70 00

E-MAIL : PCHANDEZON@YAHOO.FR



IMMEUBLE MIXTE À BOOM DU STADE DANS LE LOTISSEMENT «LES BAS D'ANGONDJÉ»



IMMEUBLE RÉSIDENTIEL AU QUARTIER «LOUIS»

PHILIPPE CHANDEZON ET SES COLLABORATEURS VOUS SOUHAITENT DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR 2013 AVEC DE NOUVEAUX PROJETS IMMOBILIERS



VILLAS JUMELÉES DANS LE LOTISSEMENT «LES HAUTS D'ANGONDJÉ»



APPELS D'OFFRES EN OFFSHORE

# Un nouveau code pétrolier très attendu

**Annoncés en octobre 2010 puis suspendus, les appels d'offres pour des licences d'exploration en offshore profond sont finalement attendus au terme du premier semestre 2013. Un retard à l'allumage consécutif à la mise en place de nouvelles règles plus attractives pour les investisseurs étrangers.**

Initialement prévus en mars 2010, repoussés en octobre 2010 puis finalement suspendus, les appels d'offres pour des licences d'exploration en offshore profond sont programmés pour juin 2013. « Nous avons différé ces appels d'offres pour l'offshore profond car nous voulions attendre la mise en place des nouvelles réglementations du secteur (...). J'espère obtenir ces nouvelles réglementations avant juin de l'année prochaine. Et donc, en juin de l'année prochaine, nous lancerons les appels d'offres pour les licences en offshore profond », a annoncé le ministre du Pétrole, Etienne Ngoubou. Selon le ministre, « ces nouvelles règles régissant les concessions pétrolières et gazières viseraient à attirer les investisseurs étrangers et à garantir un développement durable dans les zones d'exploitation pétrolières ou gazières ». Etienne Ngoubou a également fait savoir que le Gabon allait atteindre cette année une production moyenne de 225 000 barils/jour, et que durant les deux prochaines années, il espérait maintenir le cap sur 230 000 barils/jour.

## Un nouveau Code des hydrocarbures en phase de finalisation

Pour maintenir, ou plutôt pour booster un temps soit peu la production pétrolière, le gouvernement, surfant sur le développement des nouvelles techniques d'exploration et d'exploitation en offshore, avait annoncé le 12 mars 2010 le lancement par l'Etat gabonais d'un appel d'offres pour 42 blocs pétroliers d'une superficie de 108 000 km<sup>2</sup>, en eaux profondes et ultra-profondes. Un appel d'offres qui s'était mué quelques mois plus tard en gré à gré. « Le Gabon veut négocier au mieux de ses intérêts. Après réflexion, il est plus avantageux de négocier directement avec toutes les sociétés intéressées », avait alors justifié Julien Nkoghé Békale, ministre des Mines et du Pétrole de l'époque. Toutefois, l'attribution de ces sites pétroliers a été suspendue en attendant la finalisation du Code des hydrocarbures destiné à mettre en place un cadre juridique attractif et compétitif susceptible d'attirer dans le pays le maximum d'investisseurs du secteur.

Le nouveau code vise « à maintenir les fonds liés au pétrole sur le territoire national. Nous aurons l'opportunité de mobiliser une plus grande partie des revenus liés au pétrole, de maintenir ces fonds au niveau du territoire national,

et également de permettre à ces fonds de développer l'économie nationale », a expliqué Etienne Ngoubou. En effet, en vue de promouvoir la recherche dans ces zones dites frontalières, le gouvernement envisage d'offrir pour l'exploration de son bassin profond et très profond un environnement institutionnel, législatif et fiscal plus attractif, compétitif et sécurisé. Le nouveau code doit remplacer celui en vigueur depuis 1962 qui, inspiré du Code minier français, rend impossible la quasi-totalité de la réglementation pétrolière. Le nouveau document doit ainsi fixer le régime juridique, douanier, fiscal, ainsi que le taux de change applicable aux activités d'exploration, d'exploitation et de transport des produits pétroliers.

## Vers une promotion des compétences locales

Elaboré par des économistes, des ingénieurs et des juristes du ministère du Pétrole, le nouveau code devrait aussi favoriser le contrôle et le suivi efficient de l'activité pétrolière, ainsi qu'un encadrement du régime des contrats d'exploitation et de partage de production. Un document dont l'entrée en vigueur est vivement attendue, car il constitue la clé de voûte de la nouvelle politique nationale en matière de pétrole. On devrait noter qu'il s'agit ici de code pétrolier, et non de code minier.



« Aujourd'hui après plus de soixante ans de production pétrolière au Gabon, moins de 20% des profits pétroliers restent au Gabon. Notre objectif est de faire en sorte que d'ici cinq ans, nous puissions atteindre 30% et, d'ici vingt ans, atteindre 35 à 45%. Par la rédaction d'un nouveau code pétrolier, nous voulons renforcer la présence des nationaux au sein de l'industrie pétrolière », a poursuivi le ministre du Pétrole.

La « gabonisation » des postes, à haut comme petit niveau, est en effet une des principales revendications de l'Organisation nationale des employés du pétrole

(Onep), à l'origine de plusieurs mouvements qui ont secoué le secteur entre 2008 et 2011. Regroupant 4 000 des 5 000 employés du secteur, le puissant syndicat a réclamé pendant cette période la publication d'un « décret réglementant l'emploi de main-d'œuvre étrangère ». Si l'Onep a obtenu gain de cause en novembre 2011, il reste à trouver des Gabonais bien formés dans le secteur très pointu du pétrole. A ce sujet, le ministre Ngoubou a précisé que l'Etat comptait financer « des formations afin d'avoir très rapidement un certain nombre de Gabonais compétents qui puissent travailler, pour permettre que le produit de l'industrialisation reste sur le territoire national ».

## La Gabon Oil Company en gestation

« Nous ne sommes pas là pour engager une chasse aux sorcières et envisager de faire partir nos partenaires (...) traditionnels qui nous accompagnent dans ce secteur depuis des années, par exemple Total et Shell, qui sont présents au Gabon depuis plus de quarante ans. Ce nouveau code pétrolier attractif ne ferme nullement la porte aux intérêts étrangers », a-t-il assuré. Par ailleurs, pour contrôler les participations de l'Etat dans les sociétés pétrolières et gérer l'exploration, l'exploitation et la distribution, le nouveau code à venir prévoit également la création de la nouvelle société nationale du Pétrole, la Gabon Oil Company (GOC). A l'avenir, l'Etat va « prendre des participations dans toutes les entreprises étrangères installées au Gabon et actives dans le monde pétrolier », a conclu Etienne Ngoubou.

STEVIE MOUNOMBOU

## Un prix pour la réduction des gaz torchés

Le Gabon vient d'être récompensé pour ses efforts en matière de réduction des gaz torchés dans les sites de production pétrolière. Le pays s'est vu décerner le « Prix d'excellence 2012 » dans le cadre du Forum Global Gas Flaring Reduction (GGFR) organisé en octobre dernier, à Londres, par la Banque mondiale. Créé en 2002 au Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg), le GGFR soutient les efforts des sociétés et pays producteurs de pétrole pour une meilleure utilisation des gaz associés et la réduction des gaz torchés, principale source de gaz à effet de serre. Le torchage consiste à brûler par torchères des rejets de gaz naturel au cours de l'exploitation du pétrole. Membre du GGFR depuis 2007, le Gabon a considérablement réduit le volume de gaz torchés, passant entre 2009 et 2011 de 181 à 165 pieds-cube par jour. L'objectif du gouvernement est d'atteindre une réduction de 60% d'ici 2015. Au Gabon, deux arrêtés ministériels pris en 2009 et 2010 interdisent le torchage et précisent les pénalités en cas de non-respect de la mesure. La volonté des pouvoirs publics est extrêmement claire, avec pour objectif de revaloriser les émissions pour la production d'électricité, la pétrochimie et la liquéfaction aux fins d'exportation. Destiné à célébrer une décennie de coopération entre secteurs public et privé sous l'égide de la Banque mondiale, le Forum, accueilli par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) à Londres, a permis au Gabon de mieux faire connaître son approche énergétique innovante et le dispositif de contrôle mis en place par le ministère du Pétrole, de l'Energie et des Ressources hydrauliques.

S. M.

ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

# Arrimage à l'industrialisation de la filière bois

**Principal pourvoyeur du pays en techniciens supérieurs et ingénieurs dans son domaine d'expertise, l'Ecole nationale des eaux et forêts (Enef) va bénéficier d'une modernisation de ses équipements pour parfaire son enseignement des sciences du bois. Une réforme qui devrait résoudre l'une des problématiques de l'industrialisation de cette filière, amorcée en 2010 : le manque de main-d'œuvre formée.**

Embarqué en 2010 dans l'attendu projet d'industrialisation de la filière bois, le Gabon bute sur une difficulté de taille : l'absence de main-d'œuvre formée. Une préoccupation largement débattue les 24 et 25 octobre derniers à l'occasion de l'atelier sur la refonte des programmes de formation à l'Ecole nationale des eaux et forêts (Enef). En effet, les formations proposées par cet établissement ne cadrent plus exactement avec les attentes des entreprises du secteur, et ne peuvent donc pas permettre le décollage d'une véritable industrie forestière nationale. Par ailleurs, la plupart des techniciens de haut niveau rencontrés dans les usines ne sont pas gabonais. Pour accompagner la réforme initiée en 2010 par le président Ali Bongo, le Gabon a été choisi par les experts canadiens du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (Riffeac) pour devenir le pôle d'excellence en matière de transformation du bois dans l'espace du bassin du Congo. Une décision qui va certainement permettre de mettre en selle les industries locales.

## Des formations au service de l'emploi local

« La décision prise par le chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo, d'interdire l'exportation du bois en grumes est assez courageuse. Nous voulons donc soutenir le Gabon dans sa marche vers la création des industries locales de pointe en matière de transformation du bois », a déclaré Denis Durand, directeur général du Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (Cerfo) du Canada. Pour faciliter la matérialisation de cette décision, le Riffeac va participer dans de brefs délais à un projet d'amélioration des infrastructures de l'Enef et doter cet établissement sous-régional d'équipements techniques adéquats pour les enseignements des sciences du bois. « Nous travaillons également avec les nationaux pour la mise en place de nouveaux programmes techniques et universitaires au sein de cet établissement », a précisé le patron du Cerfo. « Les jeunes de la sous-région et les personnels d'entreprises localisées dans les pays du bassin du Congo viendront au Gabon pour suivre des formations en industrie du bois. Nous ne pourrions pas

dupliquer des centres de formation. Ceux qui voudront se spécialiser en exploitation forestière et faune iront au Cameroun, qui va bénéficier également de l'appui du Riffeac pour bâtir une école de haut niveau dans ces deux domaines », a souligné pour sa part, Joseph Kingue, expert en transformation du bois et chercheur au Cerfo. L'objectif des responsables du Riffeac est d'apporter un appui cognitif et technique aux Etats de la sous-région dans la mise en place de leurs stratégies de développement dans les secteurs d'industrie du bois et de la formation. « Nous souhaitons combler les attentes du Gabon dans ces domaines. La transformation locale du bois doit être optimisée. Ce qui va permettre la création des milliers d'emplois dans des métiers que nous comptons mettre en place », ont indiqué les experts du Riffeac.

## Prévoir de nouveaux cycles de formation continue

L'Enef devrait se transformer en complexe de formation, selon la vision des responsables du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale, en vue de mieux répondre aux besoins des industries du bois. Il va falloir y mettre en place par exemple des cycles de formation continue pour des employés qui ont débuté leurs carrières en entreprise et sans pré-requis sur leurs métiers, et lancer des formations pour les professions de base en industrie, telles que les fonctions d'opérateur en sciage et en déroulage, les techniciens en maintenance des équipements spécialisés en hydraulique et en pneumatique, et autres métiers en rapport avec la commercialisation du bois. De beaux lendemains en perspective pour la filière, qui souffre encore de capacités inexistantes, insuffisantes ou mal gérées dans les structures industrielles, en dépit des efforts du gouvernement.

L'Enef forme depuis plus de cinquante ans des agents, techniciens et ingénieurs dans le domaine des filières forêts, bois et ressources halieutiques. Située au Cap Estérias, à 30 km au nord de Libreville, elle dispose d'une concession de 28 hectares pour les infrastructures et d'un environnement favorable au développement des travaux pratiques : forêt classée de la Mondah de 4 900

hectares et océan Atlantique à proximité. A l'origine Centre de formation du personnel forestier (CFPF) en 1953, puis Ecole forestière du Cap-Estérias (EFCE) en 1959, elle devient l'Institut des études forestières (Inef) en 1967, avec l'assignation d'une vocation sous régionale. C'est en 1975 qu'elle prendra son appellation actuelle.

STEVIE MOUNOMBOU

**GALOP-Club**  
Restaurant-Bar-Piscine-Tennis-Mariage  
TEL: 07 82 10 10 / 06 82 10 10  
**APRES LE STADE INJS**  
( route goudronnée )

**NOS SERVICES :**

- MANEGES POUR ENFANT
- PISCINE POUR ENFANT ET ADULTE
- CEREMONIE DE MARIAGE
- COCKTAIL AU BORD DE LA PISCINE
- RESTAURANT OUVERT 7/7
- BAR OUVERT 7/7
- TENIS ET FOOTBALL

VENEZ VOUS DETENDRE  
AVEC NOUS, AU GALOP CLUB

# SCG-Ré : une ambition continentale

**A l'occasion de son dernier conseil d'administration, la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré) a dressé, à mi-parcours, un bilan satisfaisant de son premier exercice et confirmé son plan de développement sur l'étendue du continent africain.**

Depuis le 22 février dernier, le Gabon s'est doté d'un nouvel opérateur dans le secteur de l'assurance, la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré). Créée à l'initiative du gouvernement et des sociétés d'assurances du Gabon, la SCG-Ré a pour mission de gérer au nom – et pour le compte – de l'Etat (actionnaire à 67,5% via le Fonds gabonais d'investissements stratégiques, – FGIS) la cession légale sur les primes et cotisations des sociétés d'assurances exerçant en République gabonaise. Pour mieux comprendre, il faut noter qu'une société de « réassurance » est un peu « l'assureur des assureurs ».

## Un rôle déterminant dans la couverture des activités à risque

Le principe de la réassurance est en réalité aussi simple que celui de l'assurance. Il s'agit pour la société d'assurance (la cédante) de céder à une société spécialisée (le réassureur) un risque aléatoire (les conséquences d'un sinistre incendie, de la mort, d'un tremblement de terre, ou d'un naufrage par exemple) contre le règlement d'une prime de réassurance correspondant au risque transféré et au mode de transfert prévu dans le contrat de réassurance. La société d'assurance est alors appelée la cédante (ou assureur primaire) et elle effectue une cession auprès d'un ou de plusieurs réassureurs (l'assureur secondaire) par un contrat de réassurance (ou programme).

Le réassureur a donc un rôle de sécurisation clé pour les activités à risques, notamment celles qui engagent des infrastructures coûteuses comme l'exploitation pétrolière ou l'extraction minière par exemple. La création de la SCG-Ré répond donc à un besoin crucial, surtout dans le contexte de relance économique lancé par le gouvernement, qui induit de nombreux projets industriels très coûteux. Sur le plan financier, « l'intérêt est de conserver sur le marché national le maximum de primes, et de ne pas avoir à les exporter vers des réassureurs étrangers. On ne peut pas conserver toutes les primes car les risques sont importants, mais le fait de créer une société nationale de réassurance permet d'augmenter la conservation des primes sur le territoire national », explique le président du conseil d'administration, Edouard-Pierre Valentin.

## Une réponse aux besoins des assureurs gabonais

La SCG-Ré a lancé ses activités le 22 février dernier, et cela s'est traduit par les cessions légales de l'ensemble des sociétés d'assurances du Gabon. Dans un souci de mutualisation des risques, la SCG-Ré prend 15% de participations de tous les contrats d'assurances directs signés sur

le territoire gabonais. Une démarche qui répond également à un besoin en réassurance des assureurs gabonais, qui étaient parfois contraints de faire appel à des réassureurs étrangers.

Pour ce bilan à mi-parcours, le président du conseil d'administration a notamment indiqué la volonté de la société de « sécuriser nos opérations techniques de rétrocession auprès des partenaires réassureurs internationaux notés AA par le cabinet de référence Standards and Poors ; de doter la société d'une structure de fonctionnement professionnelle et d'acquiescer un logiciel de gestion de réassurance. Cette sécurisation de nos opérations administratives, techniques et financières, permet ainsi d'augmenter les performances de la société et de renforcer l'attractivité du marché domestique de la SCG-Ré ».

## Des ambitions affichées

Fort d'un départ réussi, la SCG-Ré affiche de belles ambitions de développe-



ment, également portées par une augmentation de capital qui renforce ses capacités. « Notre ambition stratégique pour 2013-2015 est résolument portée vers l'élargissement de notre marché. Nous affichons fièrement notre ambition africaine, sous-tendue par l'ouverture à l'horizon 2015 de bureaux à Abidjan (Côte d'Ivoire) et à Douala (Cameroun). Nous allons poursuivre nos missions de prospections et de souscriptions dans les pays de la Fanaf et de la Cima, et étendre notre zone d'intervention sur tout le

continent à l'horizon 2015 », a poursuivi Edouard-Pierre Valentin.

La SCG-Ré a été mise sur pieds avec un capital libéré de 2 milliards de francs CFA. Sur les six premiers mois d'activités, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de francs CFA pour un bénéfice net de 270 millions de francs CFA (fin juin 2012). Outre l'Etat gabonais qui détient 67,5% des parts via le FGIS, le capital de la société est détenu à 32,5% par des partenaires privés, essentiellement des sociétés d'assurances gabonaises.

## « L'assurance est mal connue et mal comprise du public »

**La culture de l'assurance est encore mal connue par la majorité de la population gabonaise. Colina Gabon, troisième opérateur du marché sur le segment IARDT, développe des produits dédiés pour séduire le grand public. Eclaircissements avec Aimé Mouloungui, son directeur technique.**



**Quelles sont les produits et services novateurs mis en place par votre société d'assurance ?**

Notre société exerce dans les branches IARDT : incendie, accidents, risques divers et transport. Cette activité est très réglementée et les innovations dans les types de produits proposés sont moins évidentes. Toutefois, en assurance santé, il est prévu de mettre en place un produit qui sera appelé « Colina perpétuel ». Il s'agit d'une couverture santé à vie, personnalisée par tranche d'âge, statut familial et territorialité selon les formules et plafonds de couverture adaptés.

**Comment évaluez-vous le niveau de culture d'assurance des Gabonais et quelles stratégies mettez-vous en place pour le faire évoluer ?**

L'assurance est mal connue, mal com-

prise du public, et n'est donc pas un produit de grande consommation des masses. Les effets de sensibilisation sont certes faibles à ce jour, cependant, il est prévu à brève échéance l'organisation des journées portes ouvertes par les assureurs via la Fédération gabonaise des sociétés d'assurances (Fegasa), pour accroître l'information, la sensibilisation des populations cibles.

**Quelles sont vos perspectives d'évolution et de développement pour les années à venir ?**

Le groupe Colina en général, et Colina Gabon en particulier, ambitionne de se hisser en haut du podium respectivement sur les marchés africains et gabonais en offrant des produits innovants adaptés à notre clientèle et en s'engageant sur la sécurité, l'efficacité et la transparence.



## COLINA ASSURANCES GABON

**Vous aussi, bénéficiez de notre expertise en assurance.**

*Colina Assurances Gabon est une société anonyme au capital de 1 000 000 000 de FCFA, entièrement libéré.*

*Elle est présente sur le marché gabonais depuis 2006. Son réseau de distribution comprend un Bureau Direct, des agents généraux et les courtiers installés au Gabon.*

*Colina Gabon offre une palette complète de garanties d'assurances IARDT mises en œuvres, adaptées et actualisées par des équipes de techniciens spécialisés.*

*Colina Gabon est une filiale du Groupe Colina dont le pôle assurance, est constitué de 14 compagnies, forme un véritable réseau de performances basées sur le savoir-faire.*

### La Vision du Groupe

Etre le Groupe d'assurances leader sur l'ensemble des marchés émergents (Africains principalement) au travers d'une gamme complète de solutions et de produits innovants adaptés à nos clients, en s'engageant avec eux tout en leur garantissant sécurité, efficacité et transparence.

### Notre Métier

*Ecouter*

*Innover*

*Assurer*

**Immeuble Rénovation, AV. du Colonel Parant- B.P 6239 Libreville – Gabon**

**T.+241 76 06 51/53 - Fax : +241 76 06 52- [www.groupecolina.com](http://www.groupecolina.com)**



# Castel

BEER



Castel  
BEER

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION

**One people, One beer \***

\* Un peuple, Une bière